

**COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2017**

L'an 2017, le 30 août à 19 h 30, le Conseil Municipal, convoqué le 23 août 2017, s'est légalement réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Pouvoirs : 1

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Stéphane MAROIS, Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY, Katia COURTOIS

Absent : Romuald GENTY

Pouvoir : Nicole BOURGOIN donne pouvoir à Francis CROCHET

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2017.

2017/32 – Création d'un poste d'Adjoint d'Animation à 28/35^{ème} et suppression d'un poste à 27/35^{ème}

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint d'Animation à 28/35^{ème} et de supprimer un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe de 27/35^{ème} et approuve la modification du tableau des effectifs de la commune.

2017/33 – Autorisation de recrutement d'agents pour un accroissement temporaire d'activité

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser le recrutement des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1°, de la loi du 26 janvier 1984, au maximum 3 emplois à temps non complet, à raison de 5/35^{ème}, pour exercer la fonction d'Animateur, et décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2017/34 – Subvention au Fonds National de prévention de la CNRACL pour l'évaluation des risques professionnels

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels, sollicite une subvention auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire du Fonds National de Prévention de la CNRACL, et autorise la Collectivité à percevoir la subvention correspondante, et Madame le Maire à signer tout document utile pour la mise en œuvre de cette délibération.

Fait à Mézières-lez-Cléry, le 6 septembre 2017

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Martine BAUDOIN

Danielle COROLEUR